

Concours d'entrée ANTICIP2 : mercredi 18 juin 2025

Studio Béjart

Probatoire - Demande d'inscription au test d'entrée

Limites d'âge : 9 ans minimum, 11 ans maximum.

Les âges minimum doivent être atteints au plus tard au 31 décembre, les âges maximum ne doivent pas être dépassés avant le 1er octobre.

Le concours consiste en un cours pris par les candidats devant le jury. En cas de réussite, il y aura obligation à suivre les 2 cours hebdomadaires.

Cycle 1 - Inscription concours d'entrée - Tarif 20 €

Limites d'âge : 11 ans minimum, 14 ans maximum.

Les âges minimum doivent être atteints au plus tard au 31 décembre, les âges maximum ne doivent pas être dépassés avant le 1er octobre.

Disciplines complémentaires obligatoires en cas de réussite :

Culture musicale et chorégraphique

Le concours consiste en un cours pris par les candidats devant le jury.

Cycle 2 - Inscription concours d'entrée - Tarif 20 €

Limites d'âge : 12 ans minimum, 16 ans maximum.

Les âges minimum doivent être atteints au plus tard au 31 décembre, les âges maximum ne doivent pas être dépassés avant le 1er octobre.

Disciplines complémentaires obligatoires en cas de réussite :

1. Culture musicale et chorégraphique

2. Danse contemporaine ou danse classique à raison d'un cours hebdomadaire minimum dans l'une ou l'autre discipline

Le concours consiste en un cours pris par les candidats devant le jury.

Cycle 3 - Inscription concours d'entrée - Tarif 20 €

Limite d'âge : 20 ans maximum.

Disciplines complémentaires obligatoires en cas de réussite :

1. Culture musicale et chorégraphique

2. Danse contemporaine ou danse classique à raison d'un cours hebdomadaire minimum dans l'une ou l'autre discipline

Le concours consiste en un cours pris par les candidats devant le jury.

Les candidats sont informés qu'il leur est fait obligation de fournir à l'administration du Conservatoire un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse de moins d'un mois. Ce document doit être déposé lors de l'inscription.